

SERVICE EDUCATION
JLS/MJH

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MAI 2008

DELIBERATION

OBJET : Crédits scolaires 2008

Rapporteur : Danielle BIGOIN

Il est proposé de fixer les crédits scolaires de l'année 2008, pour l'ensemble des établissements publics de la commune, de la manière suivante :

Crédits	Taux 2007	Proposition 2008
Crédit chef d'établissement	470,65 €	484,77 €
Crédit par classe	108,45 €	111,70 €
Crédit ouverture de classe	90,31 €	93,02 €
Crédit par élève (maternelle ou primaire) allocation de base pour frais scolaires	33,99 €	34,67 €
Crédit arbre de Noël	2,73 €	2,81 €

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « culture, vie associative, communication, éducation, démocratie locale, citoyenneté, coopération et relations internationales » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré, et à l'unanimité

➤ APPROUVE les crédits scolaires proposés pour l'année 2008.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
L'Adjointe déléguée à l'éducation

Danielle BIGOIN